

## Motion

### Promotions DR1 vers DRCE1

Lors de la session d'automne 2016, la section 02 du Comité National de la Recherche Scientifique a eu à évaluer 23 dossiers de candidature pour une promotion de DR1 à DRCE1.

Suite à l'examen approfondi des dossiers, elle constate que le nombre de dossiers qu'elle juge exceptionnels excède largement le nombre de possibilités de promotion anticipées au cours de sa mandature. Sans augmentation significative de ce nombre, des chercheurs de stature exceptionnelle termineront leur carrière sans avoir pu bénéficier de cette promotion méritée.

La section insiste sur l'importance de ce sujet non seulement pour les chercheurs exceptionnels concernés, mais plus généralement pour l'attractivité du CNRS à long terme.

Peter HOLDSWORTH  
Président de la Section 02

**Motion adoptée le 15 novembre 2016**  
**21 votants : 21 oui, 0 non, 0 abstentions**

#### Destinataires :

- M. Alain FUCHS, Président du CNRS,
- Mme Anne PEYROCHE, Directrice Générale Déléguée à la Science du CNRS,
- M. Alain SCHUHL, Directeur de l'INP,
- M. Barend VAN TIGGELEN, Directeur Adjoint Scientifique de l'INP,
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN,
- M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil Scientifique du CNRS,
- Mme Pascale LAUNOIS-BERNEDE, Présidente du CSI de l'INP.